

Le Burundi interdit l'exportation de produits vivriers de base vers les pays voisins

@rib News, 30/07/2016 â€“ Source Xinhua Le gouvernement burundais vient d'interdire toute exportation des produits vivriers vers les pays frontaliers suite aux prÃ©visions mÃ©tÃ©orologiques qui ne rassurent pas. Dans un communiquÃ© sanctionnant la rÃ©union du conseil des ministres de vendredi le 29 juillet 2016, le secrÃ©taire gÃ©nÃ©ral et porte-parole du gouvernement, Philippe Nzobonariba dÃ©clare : « Suite aux prÃ©visions mÃ©tÃ©orologiques d'une sÃ©cheresse prolongÃ©e, le gouvernement a pris la mesure d'interdire toute exportation des produits vivriers de base vers les pays frontaliers ».

Il a alors invitÃ© les services et les autoritÃ©s locales Ã© prendre toutes les mesures qui s'imposent pour que ces produits ne traversent plus les frontiÃ©res jusqu'au nouvel ordre. Il a entre-temps averti que les produits qui seront saisis seront mis Ã© la disposition des services du ministÃ©re des Droits de l'homme pour venir en aide aux plus nÃ©cessiteux. Pour certains observateurs, cette mesure vient comme une rÃ©ciprocitÃ© Ã© d'autres mesures qui ont Ã©tÃ© prises par certains des pays voisins du Burundi pour eux aussi des raisons de protectionnisme au moment oÃ¹ cette sÃ©cheresse serait plutÃ´t dÃ©clarÃ©e dans toute la rÃ©gion d'Afrique Orientale. Les pays frontaliers directs du Burundi sont le Rwanda au nord, la RÃ©publique DÃ©mocratique du Congo (ouest) et la RÃ©publique Unie de Tanzanie (est). Avant cette mesure gouvernementale, les autoritÃ©s provinciales de certaines provinces limitrophes de ces pays avaient dÃ©jÃ© pris des mesures pareilles pour certains produits. La sÃ©cheresse dont il est question pourrait se prolonger jusqu'au dÃ©but de l'annÃ©e prochaine et la saison des pluies commence gÃ©nÃ©ralement avec le mois de septembre de chaque annÃ©e aprÃ©s deux mois de sÃ©cheresse.